

Pôle Energie Santé

Centre Hospitalier Jean Bernard

Valenciennes / France - 2008



Présentation du projet

- Dans le cadre d'un projet d'extension de l'hôpital, un Pôle Energie CIAT avec un système de stockage d'énergie thermique STL a été installé, pour assurer la production de froid de l'ensemble du nouveau centre hospitalier de 120 000 m².
- L'installation doit être amortie en 4 ans.



Intervenants

Client : Centre hospitalier Jean Bernard
Consultant : Bureau d'études SODEG
Installateur : CEGELEC Belgium



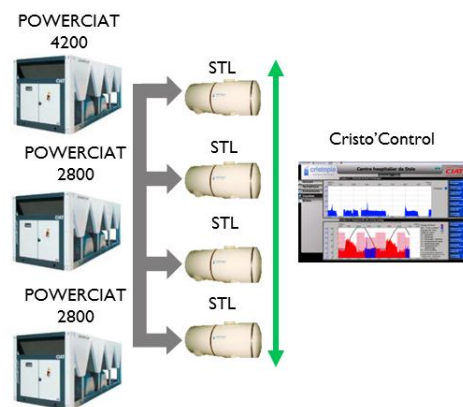
Objectifs

- Diminuer la puissance des groupes de froid installés
- Maîtriser et réduire la facture électrique
- Economiser sur les coûts de maintenance
- Avoir une solution complète pour optimiser ses besoins énergétiques

Données techniques de la solution

Puissance totale maximum appelée	4 000 kWf
Volume de nodules	178 m ³
Type de nodules	AC.00
Nombre de cuves	4
Type de cuves	Horizontales
Puissance de déstockage	1 857 kWf
Energie stockée	9 800 kWh
Pilotage et supervision	Cristo'Control2
1 groupe de production POWERCIAT LXC 4200 X	923 kWf
2 groupes de production POWERCIAT LXC 2800 X	2 x 610 kWf

Pôle Energie CIAT



Installation optimisée, dimensionnement optimal des équipements, baisse des émissions de CO₂ et diminution de la facture EDF : un pari réussi pour l'hôpital de Valenciennes !

Le centre hospitalier a souhaité optimiser sa consommation énergétique. Pour cela le bureau d'études SODEG a choisi l'offre globale du Pôle Energie CIAT, comprenant un système de stockage STL CRISTOPIA, des groupes de froid CIAT de 2143 kW en puissance cumulée, ainsi qu'un système de régulation Cristo'Control2 pour la gestion du pôle complet.

Grâce à l'approche globale du Pôle Energie CIAT, et à la collaboration fructueuse avec l'ensemble des partenaires du projet, cet hôpital a pu atteindre ses objectifs de réduction des coûts énergétiques, et de performance environnementale.

Gains

- La puissance totale des groupes de froid passe de 4000 kW à 2143 kW
- Réduction de la facture électrique
- Baisse des coûts de maintenance et diminution des émissions de CO₂
- Collaboration réussie et qui perdure avec la maîtrise d'œuvre et l'exploitant grâce au contrat de service « Premium »